



## MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

### Rapport du maire

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Conformément aux dispositions du Code municipal, je vous expose mon rapport sur la situation financière de la Municipalité.

#### États financiers 2014

Les états financiers de la Municipalité de Yamaska pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 nous indique que les revenus moins les charges et affectations de la Municipalité laissent un déficit de fonctionnement de l'exercice de 37 516 \$ pour un excédent de fonctionnement, accumulé et non affecté de 462 945 \$, un excédent de fonctionnement affecté de 141 991 \$ et, des réserves financières et fonds réservés de 637 640 \$.

#### Rapport du vérificateur externe

Le rapport du vérificateur externe sur les états financiers 2014 indique que ceux-ci donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Yamaska et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Rémunération et allocation des membres du Conseil

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, j'inclus dans mon rapport une mention sur la rémunération et l'allocation des membres du Conseil.

Le maire reçoit annuellement, pour l'exercice de ses fonctions, une rémunération de 9 485 \$ et une allocation de dépenses de 4 743 \$ de la Municipalité de Yamaska et il reçoit annuellement une rémunération de 4 768 \$ et une allocation de dépenses de 2 384 \$ de la MRC de Pierre-De Saurel. Quant aux conseillers, ils reçoivent chacun une rémunération de 3 162 \$ et une allocation de dépenses de 1 581 \$.

#### Contrats municipaux

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité de Yamaska a conclu depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité est également déposée et annexée au présent rapport.

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ est également déposée et annexée au présent rapport.

Indications préliminaires de l'exercice en cours

Pour l'exercice financier présentement en cours et se terminant le 31 décembre 2015, nous prévoyons respecter nos prévisions budgétaires. Un contrôle rigoureux des revenus et dépenses des activités financières et la réalisation d'activités d'investissements en grande partie subventionnées contribuent à maintenir, à un niveau acceptable, l'effort fiscal demandé aux citoyens.

À titre d'exemple, voici les principaux projets terminés et/ou réalisés en 2015 :

| Projets                                                                 | Subventions                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Rénovation de la salle Léo-Théroux                                      | Initiative d'investissement local                                                      |
| Réparation des nids de poule                                            | Aucune                                                                                 |
| Remplacement de plusieurs ponceaux et abaissement de plusieurs puisards | Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)                 |
| Revitalisation du Parc J.-B. St-Germain                                 | Aucune                                                                                 |
| Révision quinquennale                                                   | Aucune                                                                                 |
| Amélioration de la station de pompage                                   | Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) |
| Réfection de la chambre de compteur                                     | Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) |

Orientations générales du prochain budget

Deux mille seize est à nos portes et elle s'annonce déjà riche en choix déterminants et en réflexions que le Conseil municipal aura à faire pour et au nom des citoyens d'aujourd'hui, mais aussi pour et au nom des générations futures. Pensons à l'amélioration du réseau d'égout dont entre autres, la rue Saint-Michel et Salvas, qui permettra une plus grande capacité de nos équipements d'épuration. De plus, le Conseil municipal continuera à travailler sur les projets déjà débutés dont, l'agrandissement de l'école du secteur Ouest, la restauration du Calvaire, la construction d'une maison des jeunes et d'un garage municipal, etc.

D'autres projets seront aussi à réaliser pour maintenir ou améliorer nos infrastructures municipales avant que leurs dégradations ne deviennent beaucoup plus sérieuses et coûteuses. La Municipalité présentera donc, en même temps que ses prévisions budgétaires pour l'exercice 2016, son plan triennal d'immobilisation qui exposera les investissements que le Conseil entend réaliser.

Le maire,  
Louis R. Joyal